



Chers fondateurs,
Chers amis de Villemont,

Evidemment, l'hiver a stoppé net tous les ouvrages de **maçonneries**. Pas question, en effet, de poursuivre la restauration des baies du corps de logis, entamée l'été dernier (cf lettre n°26), puisque le mortier de chaux exige de trois à quatre semaines de séchage pour être vraiment hors gel. Dans l'ignorance de la douceur qu'allait nous réserver décembre, nous nous sommes donc arrêtés à la fin du mois de novembre.

Nous avons alors orienté nos travaux vers la préparation de **la grange Est** en vue de la refection totale de sa charpente couverture, sans doute fin 2018/début 2019 dès que les autorisations et le financement seront bouclés. Tout cela est en cours et nous en reparlerons.

Dans le même temps, nous avons poursuivi l'aménagement des **anciennes cuisines**, avec la réouverture d'une porte extérieure (sous abri pour les raisons ci-dessus).

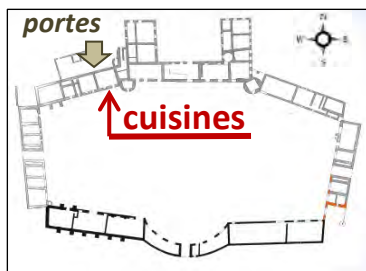
Et surtout nous nous employons toujours assidument aux **terrassements** et mise en forme des talus dans le parc.

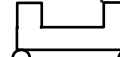
Tout cela à découvrir ci-après, avec tous les vœux de Villemont puisque, débutée en janvier, cette lettre se l'autorise encore.



bel éclairage de fin d'après midi sur la façade (début décembre 2017)

ré-ouverture d'une porte des cuisines



Les cuisines appartiennent à un bâtiment sans doute médiéval, incorporé à l'ensemble actuel au moment des agrandissements considérables du XVIII^{ème}, et notamment le doublement du corps de logis d'un  vers un .



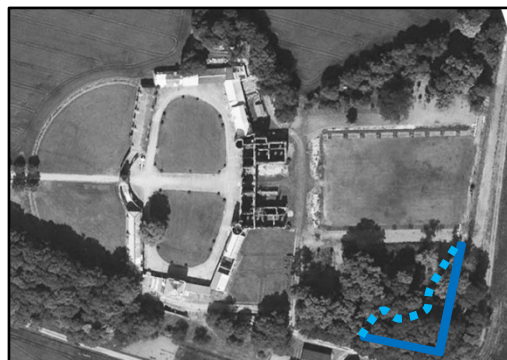
En vis-à-vis de deux ouvertures de la façade Sud, qui donnent sur la Cour d'Honneur, deux portes existent au Nord qui ont été murées de façon assez récente, pour être remplacées par une ouverture unique qu'on aperçoit juste à droite de la petite tour d'angle sur les photos de cette page. Il s'est donc agi de ré-ouvrir ces deux portes, de façon à redonner aux cuisines leur aspect traversant qui existait antérieurement. On a profité de la situation pour remplacer les pierres de jambages et le linteau qui souffraient de nombreux accidents. Voilà, ci-dessous les étapes de ce travail. Pour l'une des deux portes. Presque 6 semaines d'occupation.



terrassements en fond de parc



La rivière Toulaine traverse le parc. Elle est en partie canalisée et enterrée (refection partielle fin 2010 : voir lettre n°10). La destruction brutale à la pelle, dans les années 1960 de ces canalisations en raison d'engorgements liés à la végétation sauvage lui a donné un parcours un peu chaotique (Voir [photo](#)). Nous l'avons replacé dans son lit d'origine ([photo](#)), matérialisé par les vestiges des anciennes maçonneries où elle circulait.



Dans le même temps, nous avons poursuivi les terrassements des plateformes situées de part et d'autre de ce parcours. Beaucoup de terre à manipuler : quelques centaines de m3 pour constituer des espaces plans, en gradins, destinés à recevoir diverses plantations. Evidemment, dans cet état, il est



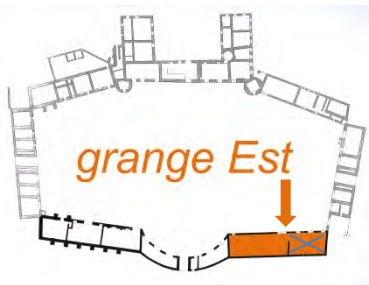
assez difficile de se rendre compte des choses : des souches, des troncs coupés, des tas de terre qui passent d'un côté à l'autre ... on y verra plus clair une fois les terrassements achevés, et un peu de gazon en place. C'est pas vraiment impressionnant en photo mais spectaculaire au réel. Pour déraciner les arbres parasites ou morts (plusieurs cette année atteints de maladie) la technique utilisée par Thierry LETE, (l'homme des matériels à Villemont : à l'œuvre ci-dessus et à droite) est bien rodée : on creuse autour du tronc, jusqu'à 7 à 8 mètres de diamètre et 1m/1m50 de profondeur. Les racines ainsi sectionnées, il n'y a plus (?) qu'à pousser et le tronc bascule. Ensuite on découpe à la tronçonneuse puis on passe au banc de scie pour de futures utilisations en menuiserie.



Une fois le trou réalisé, dernière phase : basculement de l'arbre déraciné.

travaux intérieurs grange Est

Une grande et importante campagne de travaux est envisagée sur la grange Est : nous voulons refaire l'intégralité de la charpente et de la couverture. Une première tranche de financement a été organisée en 2015 avec l'aide de la DRAC (Etat) et du Conseil Départemental du Puy de Dôme.



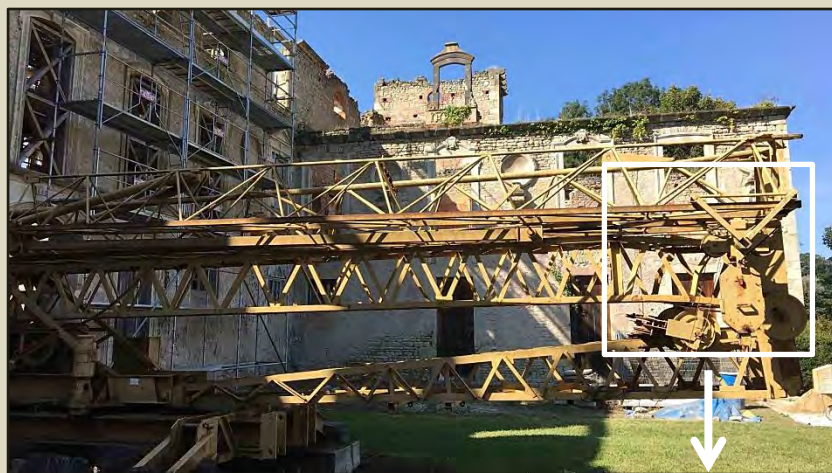
Une seconde tranche est à l'étude en 2018. Il nous faudra aussi recourir au mécénat privé. Nous en reparlerons. En attendant, nous avons préparé le volume intérieur pour permettre les travaux (échafaudages) et supprimé des aménagements intérieurs récents qui encombraient l'espace. (partie X)



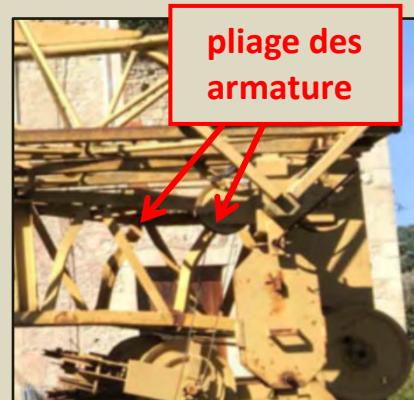
On voit ci-dessus la poutraison qui recevait un solivage et formait un plafond à moins de 2 mètres du sol, pour recevoir un fenil. Cet aménagement récent présentait, en dehors des poutres, un pourrissement avancé. Il a dû par conséquent être déposé. On voit au sol l'opus irrégulier des écuries.

agonie d'une grue

Dans le courant de l'été, nous avons demandé à une entreprise spécialisée d'élever la grue pour permettre le levage des blocs de pierres sur le chantier (cf let n°26). L'opération avait bien commencé.



Mais, en cours de dépliage, le grutier a eu une sensation bizarre qui lui a fait arrêter net le développement des différents éléments composant le fût et la flèche. De fait, il y a eu un couac : un des câbles latéraux permettant l'opération a dû se gripper. Le constat, une fois la grue repliée, est sans appel. Le fût est HS.



pliage des armatures